

Groupe de nature de culture

cgrnum

Localisation dans les fichiers fonciers

- **Fichier** : Propriétés non bâties
- **Table** : Subdivisions fiscales

Modalités

Modalité	Libellé	Remarque
01	Terres	Il s'agit de terres agricoles.
02	Prés	
03	Vergers	
04	Vignes	
05	Bois	
06	Landes	
07	Carrières	
08	Eaux	Il s'agit uniquement des eaux cadastrées.
09	Jardins	
10	Terrains à bâtir	D'après les retours d'expérience, notamment de l'ex-DREIF, il ne s'agit pas des terrains à bâtir au sens où on l'entend en urbanisme - au sens du zonage d'un PLU par exemple, mais les terrains qui donneront lieu à des opérations conséquentes (de type ZAC) à échéance de quelques années.
11	Terrains d'agrément	
12	Chemin de fer	
13	Sol	À comprendre comme "sol artificialisé", qu'il soit bâti ou non bâti. La plupart des parcelles recevant au moins un local comprennent un groupe de nature de culture de type "sol". En revanche, un grand nombre de parcelles comprenant un groupe de nature de culture "sol" ne reçoivent aucun local.

Deux autres variables donnent également des renseignements sur l'occupation du sol à l'échelle de la subdivision fiscale. Elles constituent des nomenclatures plus fines, mais moins fiables au regard de la fréquence de mise à jour. Il s'agit des variables :

- Sous-groupe alphabétique (dsgrpf) : 27 modalités,
- Code de nature spéciale (cnatsp) : 153 modalités.

Utilisation

La variable permet de mesurer la surface des différentes occupation du sol. Il suffit pour cela de sommer les contenances des subdivisions fiscales (**variable dcntsf**) par groupe de nature de culture.

À l'occasion du retraitement des fichiers fonciers, le CETE Nord-Picardie a ajouté des variables dans la **table des parcelles** qui rendent compte de surfaces par regroupement de natures de culture. Il s'agit des variables dcntsol (surface des groupes de nature de culture de type 9, 10, 11, 12 et 13), dcnttab (10), dcntagri (1, 2, 3, 4), dntctbois (5), dcntnat (6, 7) et dcnteau (8). À noter que dcntsol correspond à la définition de la surface urbanisée hors voirie adoptée par un groupe de travail animé par le CERTU en 2009-2010¹, définition que nous avons notamment reprise pour la construction de l'indicateur "Part de la surface urbanisée".

Par ailleurs, la **table des agrégations communales** contient, à l'échelle de la commune, plusieurs indicateurs d'occupation du sol obtenus à partir de la variable cgrnum : surface occupée par du bâti (ssufbati, correspondant à l'agrégation des valeurs de dcntsol : cette surface comprend donc également des espaces non bâtis, contrairement à ce que sa dénomination pourrait laisser penser), surface occupée par de l'agricole (ssufagri, agrégation de dcntagri), surface occupée par des bois (ssufbois, agrégation de dntctbois), surface occupée par des zones naturelles (ssufnat, agrégation de dcntnat) et surface occupée par de l'eau (ssufeau, agrégation de dcnteau).

Taux de renseignement (Picardie)

Nombre de subdivisions fiscales (suf)	Nombre de suf avec cgrnum renseigné	Taux de renseignement
3 097 583	3 097 583	100%

Données de cadrage (régionales et nationales)

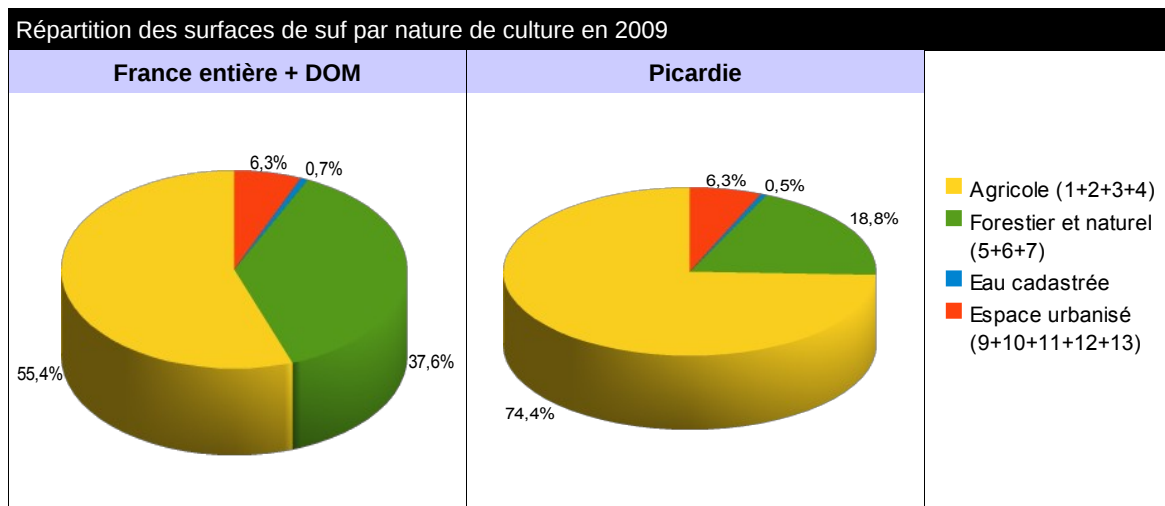
Répartition des superficies par nature de culture (France entière + DOM)						
Nature de culture	Superficie (ha)					
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
01 Terres de culture et d'élevage	20 292 980	20 276 592	20 256 472	20 257 623	20 255 324	20 248 444
02 Prés	9 051 187	9 033 233	9 015 783	8 987 678	8 965 107	8 948 698
03 Vergers	514 295	510 531	507 176	501 143	497 809	494 288
04 Vignes	998 856	994 121	990 979	980 932	964 187	949 508
05 Bois et forêts	13 936 493	13 937 635	13 942 635	13 944 743	13 945 323	13 949 762
06 Landes	6 761 079	6 867 956	6 767 933	6 772 121	6 771 169	6 769 003
07 Carrières	43 295	43 206	43 017	43 055	43 307	43 251
08 Pièces d'eau	363 993	365 125	366 913	367 308	368 361	369 794
09 Jardins	356 943	355 668	354 609	353 629	352 317	350 864
10 Terrains à bâtir	211 627	214 155	216 920	219 538	222 773	224 384
11 Terrains d'agrément	353 453	359 932	366 015	372 333	379 356	386 423
12 Chemins de fer	92 814	92 808	93 240	93 171	93 817	93 777
13 Sols	2 295 539	2 320 999	2 347 516	2 375 077	2 404 974	2 430 692
Total	55 272 554	55 371 961	55 269 208	55 268 351	55 263 824	55 258 888

Source : DGFIP, Statistiques foncières 2004 à 2009, situations au 1er janvier

1 CERTU, *Suivi de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers – Qualification des espaces urbanisés*, à paraître.

Répartition des subdivisions fiscales et des superficies par nature de culture (Picardie)		
Nature de culture	Nombre de sufs	Superficie (en ha)
01 Terres de culture et d'élevage	781 366	1 170 979
02 Prés	329 390	224 937
03 Vergers	9 178	2 087
04 Vignes	24 456	3 200
05 Bois et forêts	505 636	314 724
06 Landes	113 506	38 460
07 Carrières	1 594	1 576
08 Pièces d'eau	16 173	9 554
09 Jardins	284 094	23 261
10 Terrains à bâtir	31 235	4 318
11 Terrains d'agrément	34 409	10 823
12 Chemins de fer	4 884	4 799
13 Sols	961 662	74 726
Total	3 097 583	1 883 444

Source : DGFIP, Fichiers fonciers 2009, retraitement CETE Nord-Picardie



Remarques

Mise à jour. De manière générale, les mises à jour sont inégales dans les fichiers fonciers. Elles interviennent à partir des déclarations des propriétaires et des campagnes de relevés, avec un temps de latence de l'ordre d'un an et des disparités selon les circonscriptions administratives². Pour la variable *cgrnum*, l'actualisation concerne prioritairement les parcelles qui ont enregistré une construction et vont générer une demande de recouvrement d'une taxe sur la propriété bâtie auprès de leurs propriétaires³. L'actualisation est donc meilleure pour les surfaces urbanisées.

Subdivisions fiscales et parcelles. Bien que cela soit très rare, il peut arriver que la surface des parcelles ne corresponde pas à la somme des surfaces des subdivisions fiscales qui s'y rapportent (cas des copropriétés notamment). Dans une étude menée en 2010⁴, la FNSAFER note que cela se produit pour 0,023% des parcelles, correspondant à 0,096% des subdivisions fiscales (France métropolitaine + DOM, hors Paris, fichier 2009). Elle relève également une moyenne de 1,15 suf par parcelle.

Le non cadastré. Il faut garder à l'esprit l'existence de surfaces non cadastrées. Dans les fichiers 2009, celles-ci représentent 3,5% de la superficie de la Picardie.

2 Direction Régionale de l'Équipement Île-de-France, *Bilan de la consommation des espaces agricoles et naturels en Île-de-France entre 1996 et 2004*, note de synthèse, novembre 2007, 6 p.

3 CETE de l'Ouest, DREAL Pays de la Loire, *Étude méthodologique pour le suivi de l'évolution des taches urbaines à partir des fichiers fonciers (Majic)*, septembre 2009, p. 33.

4 FNSAFER, Terres d'Europe SCAFR, Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, *Approche de la consommation excessive d'espaces naturels, agricoles et forestiers*, septembre 2010, 34 p.